**École de l'Alliance**
**1, Rue du Fief l'Abbé**
**44710 PORT-SAINT-PÈRE**
***Tél : 02.40.04.85.80***
**ecole.alliance.psp@gmail.com**

# DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN CAS D'URGENCE

**En cas d'urgence**, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je, soussigné(e) (NOM, Prénom) .....
Agissant en qualité de .....
Demeurant à .....

AUTORISE Madame la directrice de l'école de l'Alliance, ou en son absence, l'adjoint ayant délégation, à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions de transport, d'hospitalisation ou d'interventions cliniques jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé.

La présente autorisation vaut pour mon enfant :

NOM, Prénom : .....

né(e) le .....

Mais seulement en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis de notre médecin de famille :

Docteur : ..... Tél. : .....
Adresse :.....

- Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....
  (*Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans*)
- Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (*allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre*) :
  .....
  .....
- Suivi s que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (*orthophonie…* ) :
  .....
  .....

**N° et adresse du centre de sécurité sociale** : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

.....

**N° et adresse de l'assurance scolaire** :.....

.....

*Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.*
Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de la directrice de l'établissement.

Fait à ....., le .....

Signature du responsable de l'enfant :

La validité de cette délégation vaudra, sauf avis contraire notifié par écrit,
tant que cet enfant sera élève de l'établissement